

RESSOURCE

Niveaux de remplissage des stocks



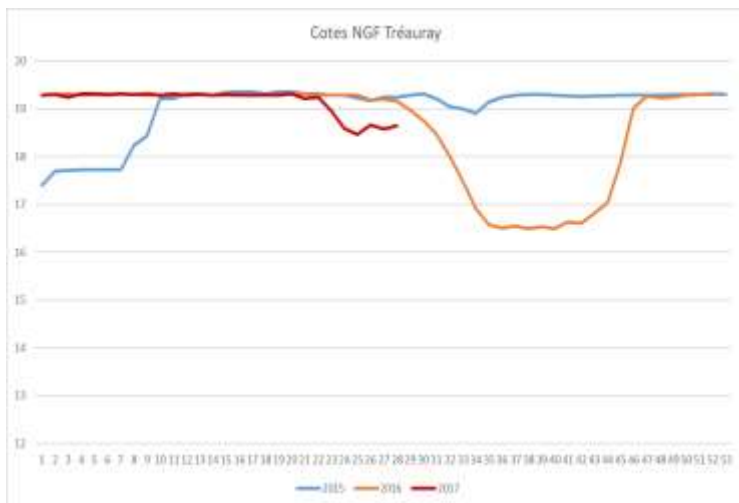
service public d'eau potable

TYPE	SITE	COTE NGF	VOLUMES STOCKES (m3)	%REPLISSAGE	Rappel % semaine 24
BARRAGE	TREURAY	18.65	623 562	81%	79%
BARRAGE	TREGAT	60.97	418 078	60%	69%
BARRAGE	LAC AU DUC	32.91	2 538 419	91%	106%
STOCKAGE EPF+EB	HOUAT		11 307	93%	95%
STOCKAGE EB	HOEDIC		5 370	90%	92%
BARRAGE	ANTOUREAU	31.12	142 659	60%	79%
BARRAGE	BORFLOCH	25 08	377 165	81%	92%
BARRAGE	BORDILLA	20.63	93 707	87%	88%
CARRIERE	BARRAZER	224.85	114 676	79%	89%
CARRIERE	LE GALLIC	212.71	248 817	98%	100%

Données : semaine 28 au 17/07/2017

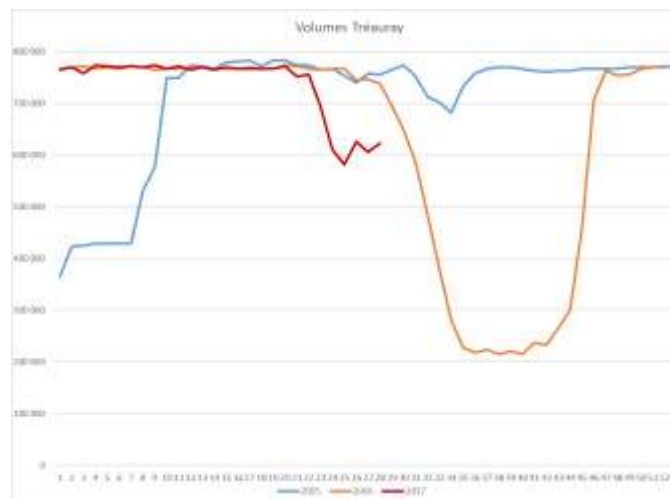
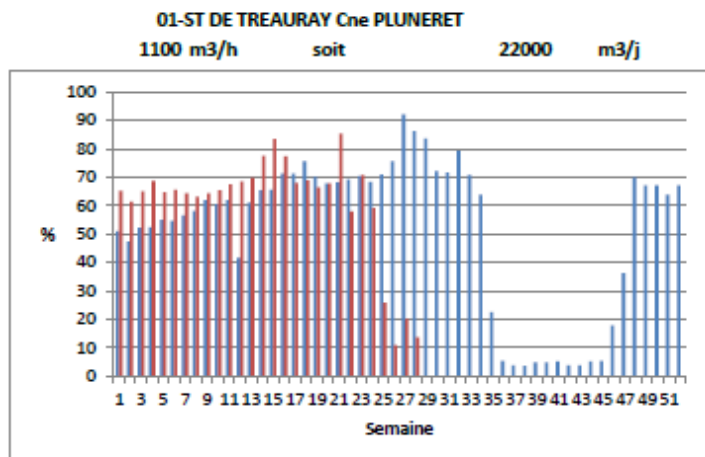
Bilan établi le 18/07/2017

➔ Tréauray : déstockage prématurée – des cyanobactéries en développement



Au 17/07

- Débit entrant : 177 l/s
- Débit restitué : 65 l/s à compter du 10/07 sur juillet – Cote 18,65mNGF
- Débit prélevé pour AEP : 25 l/s à 50 l/s (réduction de la production à 2 000 à 3 000 m³/j + imports pour reconstitution du stock avant les pics de consommation)



Impossibilité de reconstituer le stock (baisse du débit entrant + forts besoins) -dérogation préfectorale = possibilité de réduire le débit restitué à 65 l/s jusqu'au 31 août jusqu'à obtention de la côte 19 mNGF

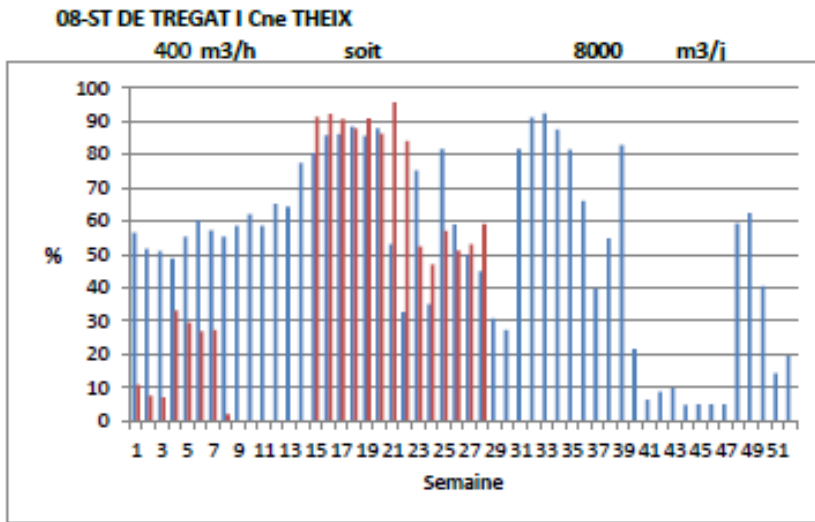
➔ Tréauray : Suivi en continu de l'oxygène dissous + T° = 22,8 ° en moyenne



➔ Mesures ponctuelles NH₄⁺ = 0,25 mg/l

→ Trégat : déstockage contrôlé

Production UP Le Marais



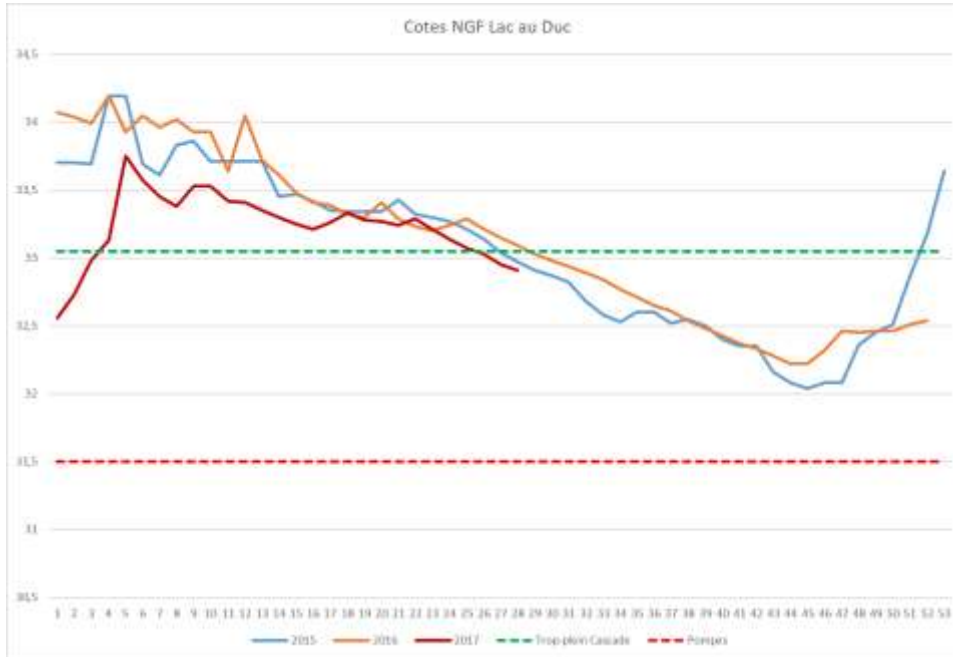
Au 17/07

- 61 % de remplissage (418 018 m³)
- Limitation de la production à 4 000 m³/j pour préserver le stock jusqu'à septembre
- Imports IAV (6 000 m³/j) + Vannes (1 300 m³/j)
- Travaux sur barrage nécessitant un niveau bas à partir de septembre

→ Vannes Ouest : alimenté par Vannes pour soulager le réseau d'interconnexion majoritairement dédié à Tréauray

Au 17/07

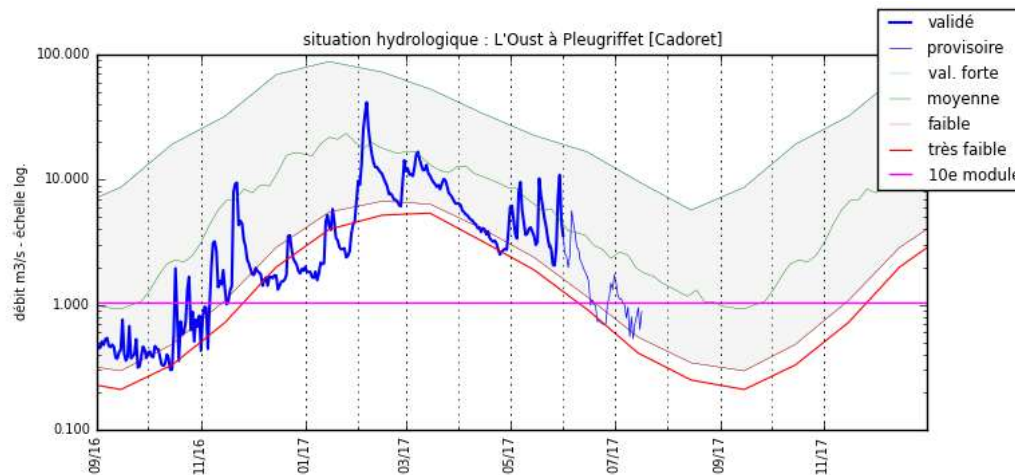
- Imports Vannes = 3 200 m³/j



Au 17/07 :

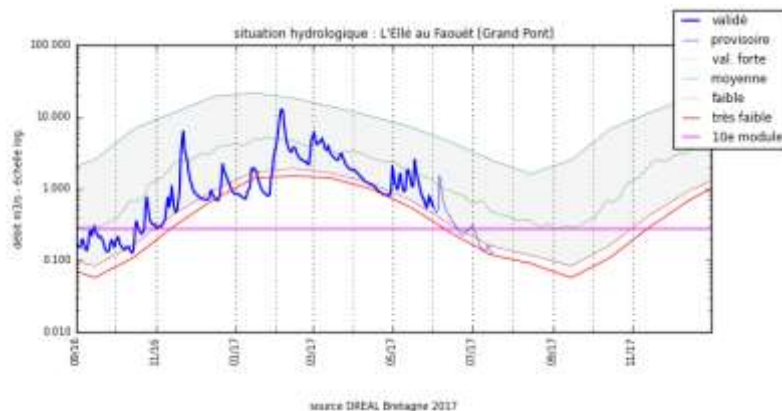
- Débit entrant : 24 l/s
- Ouverture de la vannette de débit réservé : 50 l/s minimum
- Très forte sollicitation de l'UP :
- Débit prélevé pour AEP dans LAD: 70 l/s (250 m³/h)
- Débit Oust à Pleugriffet : 0,882 m³/s
- Prélèvement Herbinaye : 97 l/s (350 m³/h)

➔ Dérogation préfectorale = prélèvement jusqu'au 1/40^{ème} du module dans l'Oust (250 l/s) pour préserver le stock dans le Lac



→ Ellé = 0,124 m³/s au 17/07 – limitation du prélèvement à Pont St Yves + mobilisation des carrières = « remplissage » en période « creuse » de consommation

→ barrazer



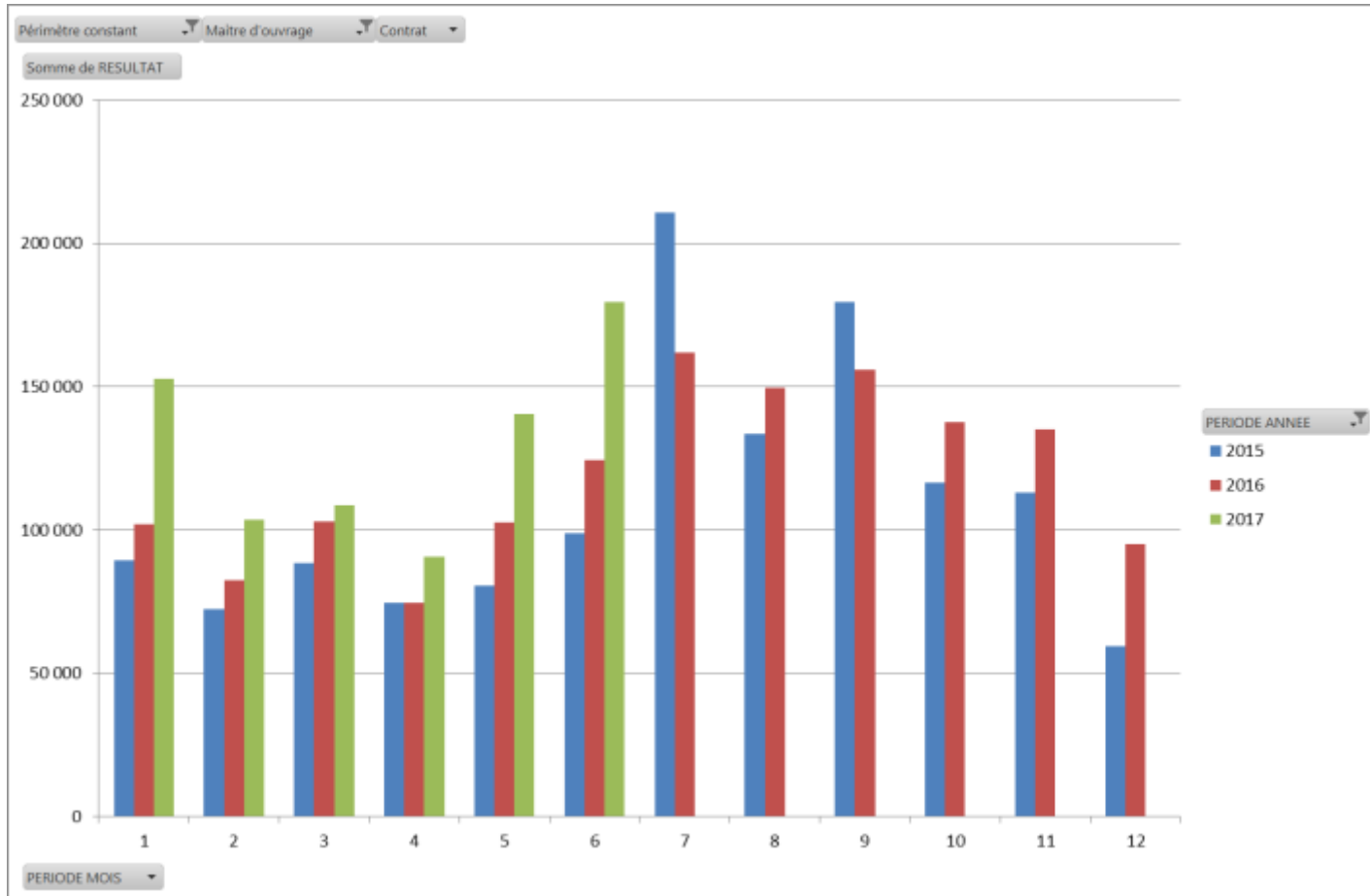
→ Le gallic



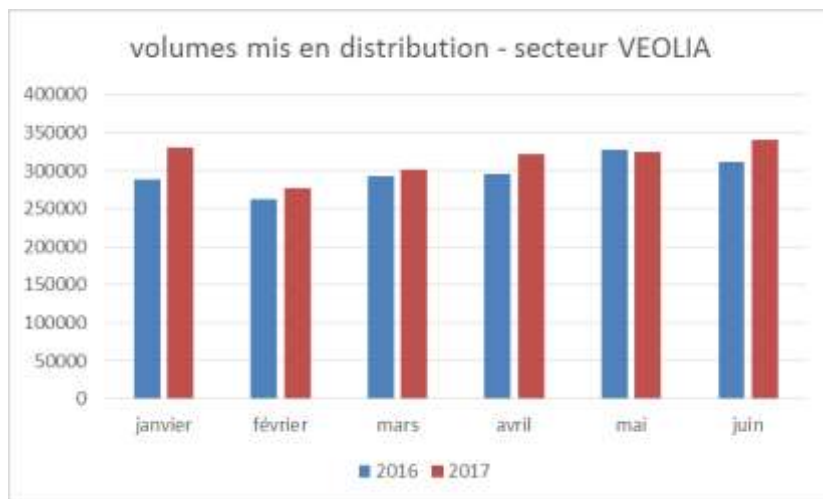
Déstockage prématuré des carrières : dérogation au débit réservé au 1/40 du module (70 l/s) pour maintenir le stock

→ Cas des gros consommateurs IAA

secteur EDM/SAUR : forte augmentation de la sollicitation du réseau public en juin, perspectives au maintien, voire à la hausse (principalement Centre Morbihan)



➔ Volumes mis en distribution en forte hausse



secteur EDM/VEOLIA :

- + 9 % en juin 2017/juin 2016 (+6,7 % sur les 6 premiers mois) dont Mix Buffet

SECTEUR EDM/SAUR	Juin 2017/juin 2016	Juin 2017/juin 2016 hors gros consommateurs	Janv-juin 2017/janv-juin 2016	Janv-juin 2017/janv-juin 2016 Hors gros consommateurs
évolution	+ 17,5 %	+ 9,8 %	+11,8 %	+7,2 %

Quid fréquentation touristique estivale ? A priori plus importante
Quid de l'évolution des besoins des industriels ? A priori maintenue à un niveau haut comme actuellement

Mobilisation du réseau d'interconnexion et des imports

- Mobilisation plus faible des ressources locales d'eaux souterraines
- Déstockage prématuré de la retenue de Tréauray – stabilisation sans restockage à ce jour
- Très forte demande en centre Morbihan (IAA) a priori maintenue
- Report des ressources privées sur le réseau public
- Très forte demande générale avec une hausse attendue en période estivale



2017 = Simultanéité des besoins estivaux touristiques et des besoins de l'IAA notamment légumes = forte tension en août, en particulier semaine 33 : nécessité de disposer des stocks par gestion anticipée + lissage voire diminution des consommations des industriels (étude au cas par cas) + communication spécifiques vers les touristes

schéma départemental d'interconnexions et de sécurisation

